

CALENDRIER DES ÉPREUVES ET PROCÉDURE D'ADMISSION

Dossiers

Retour des dossiers pour le **30 mars 2018**, dernier délai.
La Commission d'affectation étudiera tous les dossiers.

Les candidats insuffisamment motivés ou en désinvestissement scolaire verront leur demande rejetée sans subir les tests sportifs.

Tests sportifs

DATES	DURÉE	LIEU
→ pour les 4 ^e – 3 ^e : 11/04/2018	de 9h00 à 16h00	Stade municipal GAULARD SAINT VALÉRY EN CAUX
→ pour les 6 ^e – 5 ^e : 18/04/2018		

Les candidats et leurs accompagnateurs auront la possibilité de déjeuner au collège lors des sélections. **Pour ce faire, ils devront remplir le coupon-réponse correspondant, joint au dossier, le retourner avec la fiche de candidature et le chèque libellé à l'ordre du Collège de St Valéry en Caux.**

A l'issue des séries d'épreuves (tests sportifs), une sélection sera effectuée. Les candidats retenus seront convoqués pour l'inscription et la visite de l'établissement, les élèves refusés en seront informés par courrier.

Réunion d'information et d'inscription

Une réunion d'Information et d'Inscription, suivie de la visite des locaux d'enseignement et de l'internat, se déroulera **le 13 juin 2018**.

Vous devrez vous munir ce jour ou transmettre à l'établissement avant la fin de l'année scolaire :

- une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre stipulant que le postulant est admis dans la classe supérieure.
- un certificat de radiation du collège d'origine.
- un chèque de 130 € libellé à l'ordre du Collège de St Valéry en Caux. Celui-ci correspondant à la somme demandée pour l'équipement sportif de votre enfant.